

Programme de Formation

La relation d'aide via la médiation animale

Organisation

Durée : 28 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique

Public visé

Tout professionnel des secteurs sanitaire et médico-social pratiquant particulièrement la relation d'aide et souhaitant expérimenter la médiation animale

Objectifs pédagogiques

Définir et mieux connaître la médiation animale : co-construire un cadre de références communes.

Acquérir des connaissances concernant le cadre éthique, déontologique et réglementaire de la collaboration avec l'animal.

Distinguer un animal d'assistance et un animal de médiation.

Situer la médiation animale dans la relation d'aide.

Expérimenter la médiation animale dans des ateliers pratiques.

Description

« L'animal accepte les humains pour ce qu'ils sont et non pas pour ce qu'ils devraient être » (Boris Levinson). Parmi les avantages notoires de la médiation animale, seront explorés ses effets bénéfiques sur la communication, la socialisation, la sensorialité, le développement psychomoteur, la mémoire, l'attachement, les troubles du comportement, etc... des personnes en situation de handicap ou de vulnérabilité. Explorer l'essence de la relation d'aide au travers de la médiation animale, c'est étudier comment être, comment laisser-faire et guider, comment établir un lien de confiance, s'écouter et comment communiquer autrement.

Définir et mieux connaître la médiation animale, co-construire un cadre de références communes :

- Approche historique et anthropologique de la démarche.
- La symbolique de l'animal réel et imaginaire.
- Les différentes formes de médiation animale :
 - Chiens.
 - Petits animaux (chats, rongeurs...).
 - Équidés.
 - Animaux dans leur espace naturel (éléphants, dauphins, animaux de la ferme...).
 - Illustration par le visionnage d'extraits de films et situations apportées par les intervenants et les participants.
- Explorer les différentes visées de la médiation animale : éducative, rééducative, thérapeutique, relation d'aide/développement personnel.
- Cadre éthique et déontologique.

Acquérir des connaissances concernant le cadre éthique, déontologique et réglementaire de la collaboration avec l'animal (vétérinaires – enseignants de VETAGROSUP) :

- Intervention de vétérinaires spécialistes du cheval
 - Quels besoins physiologiques et comportementaux de l'animal ?
 - Quelle gestion au quotidien ?



- Quelles obligations règlementaires ?
- Quel cadre déontologique et éthique ?
- Quelles relations avec le soignant de l'animal (vétérinaire) et autres intervenants ?

Mieux comprendre la différence entre un animal d'assistance et un animal de médiation :

- Intervention d'un/e représentant/e de l'association de Handi'Chien/Marcy-L'Etoile (ou autre)
 - Brève présentation de l'association.
 - Cadre réglementaire, déontologique et éthique.
 - Différence entre chien d'assistance et chien de médiation.
 - Sélection et formation du chien.
 - Retours d'expérience sur les différents cadres d'intervention
 - Chien d'assistance (individuel).
 - Chien d'accompagnement (social)
 - Chien d'éveil (confié aux parents d'un enfant).

Saisir le sens de la médiation animale dans la relation d'aide :

- La relation d'aide selon Rogers.
- La communication humaine (Ecole de Palo Alto).
- Définition du concept de médiation (Winnicott, Chouvier, Brun, etc.).
- La dynamique propre à la médiation animale dans la relation de soin ou d'accompagnement.
- L'animal comme médiateur dans la relation (F. Beiger, I. Claude, A. Lorin de Reure, etc...).
- La médiation animale : Pour qui ? Pour quoi ? Comment ? Exemples et vignettes cliniques.

Expérimenter la médiation animale dans des ateliers pratiques :

- Identifier son propre rapport à l'animal.
- Expérimenter la relation duale et triangulaire (avec chien et cheval).
- Développer ses qualités d'écoute, d'observation et d'adaptation.

S'inscrire dans une démarche de méthodologie de projet :

- Analyser le contexte.
- Définir des objectifs pertinents.
- Développer des outils d'évaluation.
- Travailler en équipe pluriprofessionnelle.

Prérequis

Aucun

Modalités pédagogiques

Nos méthodes pédagogiques s'articulent selon deux axes :

- Une activité cognitive pour l'acquisition des connaissances théoriques et pratiques, associée à une démarche interactive et participative, elle engage les participants à co-construire avec l'intervenant la dynamique du processus pédagogique.
- Une analyse des pratiques professionnelles : basée sur l'étude de cas et situations cliniques, elle favorise l'intégration des contenus à travers le partage des expériences.

Moyens et supports pédagogiques

Des **ateliers pratiques** : les participants expérimentent différents dispositifs à médiation et la dynamique de groupe. Une démarche expérientielle pour acquérir des techniques, développer des compétences relationnelles, ses propres possibilités d'expression et sa créativité, préciser les spécificités de chaque technique à médiation rencontrée (cf. approche pédagogique basée sur le néo-constructivisme).

Chaque atelier pratique est soumis à l'analyse réflexive. Les professionnels font des liens avec leur pratique pour élaborer un projet : chaque participant évoque avec l'intervenant et le groupe des situations concrètes pour argumenter le choix d'une technique à médiation spécifique selon le projet personnalisé ou le projet thérapeutique de la personne, etc.

Les ateliers pratiques font partie intégrante de l'évaluation en continu : par le formateur, par l'auto-évaluation et le feed-back par le groupe.

Nos **supports pédagogiques** reposent sur des références actualisées (scientifiques, réglementaires, organisationnelles, méthodologiques, etc.).

Modalités d'évaluation et de suivi

Un dispositif adaptable d'évaluation est mis en place en fonction des besoins et demandes spécifiques du client :

- Questionnaire en amont pour cerner les attentes et besoins du/de la stagiaire.
- Évaluation des connaissances au début de la formation.
- Évaluation des acquis en continu : quiz, questionnaires, étude de cas, mises en situation.
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'un certificat de réalisation.
- Questionnaire individuel de satisfaction.
- Questionnaire « à froid » 3 mois après la formation (dispositif optionnel).